

L'esprit de la croisade

Jean Richard

Professeur émérite à l'université de Bourgogne Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres)

Dans son ouvrage posthume récemment publié, Alphonse Dupront a traité du « mythe de la croisade », c'est-à-dire des représentations mentales qui se sont élaborées au temps des croisades et ont survécu à celles-ci. D'autres, à commencer par Carl Erdmann et Étienne Delaruelle, ont envisagé l'« idée de croisade », en recherchant les origines et le développement d'une institution qui répondait aux nécessités du temps et dont on a recherché les similitudes et les différences avec la « guerre sainte », le jihâd, lui-même objet de controverses. Mais que peut-on entendre par « esprit de la croisade » ? Telle est la question à laquelle répond ici Jean Richard qui a publié L'Esprit de la croisade (1969-réédition Le Cerf-2000).

Dans un petit livre de la collection « Chrétiens de tous les temps » qui vient d'être réédité, nous avons cherché à interroger les acteurs et les témoins des croisades pour discerner comment les croisés eux-mêmes ont compris et vécu la croisade, et retrouver les sentiments qui les animaient et qui les aidaient à supporter les épreuves qu'ils ont eues à affronter – ce qui ne concerne d'ailleurs pas seulement ceux qui ont pris la route, mais aussi leurs femmes, leurs parents, qui ont eu leur part des enthousiasmes, des charges, des chagrins, des soucis des croisés. Dans toute guerre, l'« arrière » ne participe-t-il pas aux espoirs et aux craintes des combattants ?

Une guerre « juste » qui se veut « mouvement de paix »

Les croisades représentent un mouvement qui a animé la chrétienté d'Occident depuis le moment où le pape Urbain II en a donné la première définition, le 27 novembre 1095, jusqu'à des temps proches de nous, au moins jusqu'à la bataille de Lépante. Mais nous nous limiterons à ce qu'on entend le plus couramment par ce nom : les expéditions lancées en direction de l'Orient du XI^e à la fin du XIII^e siècle, sans nous dissimuler que d'autres croisés ont répondu aux appels de la papauté pour défendre l'Église de Rome ou pour lutter contre les invasions turques ; les motivations de ceux-là peuvent toutefois différer de celles des croisés de Terre sainte.

Une question se pose en préalable : ces croisés pouvaient-ils douter de la légitimité de l'entreprise à laquelle ils étaient conviés ? Théologiens et juristes s'accordaient pour voir dans la croisade un avatar de la « guerre juste » définie par saint Augustin : la défense de la patrie contre un injuste agresseur. À cette notion s'ajoutait, depuis la fin du Xe siècle, l'idée que le chrétien avait le devoir d'assurer, au besoin par les armes, le respect de la « paix » qui seule protégeait les faibles contre l'oppression des forts. Il n'est pas indifférent que la proclamation de la croisade se soit située dans le prolongement du « mouvement de paix ».

Une œuvre de charité

Urbain II avait précisément invité les chevaliers à se rendre en Orient pour secourir les victimes

d'une oppression – les chrétiens exposés à l'invasion turque – donc venir en aide à des frères en danger. Et ceci entre dans une perspective que les propagandistes de la croisade n'ont pas manqué d'invoquer : l'amour du chrétien pour ses frères, la *caritas fraterna*. Ces « frères » d'Orient, les participants de la première croisade ne les connaissaient sans doute que superficiellement ; mais un chroniqueur syriaque a noté qu'ils reconnaissaient comme chrétien quiconque vénérât la Croix, qu'il fût Grec, Arménien ou Syrien. Ils ont vibré d'indignation en découvrant quelles épreuves avaient connu les populations chrétiennes sous l'occupation turque. Et on devait continuer à voir les chevaliers venus d'Occident s'efforcer de protéger ces populations contre les musulmans, en dépit des frictions intervenues notamment entre Byzantins et croisés.

Mais la « charité pour les frères » a trouvé d'autres objets en la personne des compagnons d'armes, des compatriotes qui se sont établis outre-mer, constituant cette « Église d'Orient » à laquelle les papes invitent les Occidentaux à fournir leur aide, laquelle leur sera apportée par plusieurs croisades. Des pèlerins se sont joints aux armées et souffrent de la faim et de la misère ; les combattants doivent leur faire aumône sur leurs maigres ressources. Ceux qui vont visiter les Lieux saints, il faut les protéger contre les coupeurs de route qui les pillent, les tuent ou les réduisent en esclavage, mais aussi les accueillir, les nourrir, les soigner. Des captifs attendent leur libération ; il faut œuvrer à leur rachat. La solidarité chrétienne, qui avait été le premier argument de l'appel pontifical, paraît donc avoir touché une corde sensible tout au long de l'époque des croisades. Et elle est allée jusqu'à pousser les croisés à donner leur vie pour leurs frères.

Une démarche pie, en quête du salut

Le pape avait aussi proposé un autre but : la libération du Saint-Sépulcre. On s'est demandé si, par-delà le cas de Jérusalem, il n'avait pas plus généralement en vue la reprise aux musulmans des terres enlevées à la chrétienté par la conquête arabe – la *Reconquista* espagnole et la conquête de la Sicile paraissant marquer le début d'une récupération d'ensemble. Mais c'est le tombeau du Christ qui tenait dans la piété chrétienne une place dont témoigne le nombre important des pèlerinages en particulier intervenus au XI^e siècle. L'idée que le Sépulcre était aux mains des infidèles semble brusquement devenir insupportable aux Occidentaux. Et la dévotion qui s'y attachait depuis des siècles prend une extension extraordinaire. Ainsi, l'invocation du Saint-Sépulcre sert de cri de guerre aux premiers croisés et à ceux qui les ont suivis ; l'image de la croix orne les bannières et chacun la porte comme insigne. Le pèlerinage en lui-même prend une nouvelle vogue : dès 1101, les navires abordent en grand nombre dans les ports, transportant des hommes et des femmes de toute origine, les uns ayant fait vœu de croisade, les autres proposant seulement la visite des Lieux saints. Et lorsque s'achève chacune des croisades du XIII^e siècle, les Francs se pressent pour obtenir les laissez-passer qui leur permettront de visiter Jérusalem.

Cependant, ce qui anime les croisés, ce n'est pas seulement le désir de visiter le Saint Sépulcre et les très nombreux autres sites qui excitent la dévotion de chacun, mais surtout la rétribution spirituelle qui a été promise par le pape et qui a pris la forme d'une « indulgence de croisade » – laquelle dérive d'ailleurs de l'indulgence du pèlerinage, correspondant à une rémission des péchés commis par le pèlerin visitant le tombeau du Christ. Il était admis que la réalisation d'une œuvre pie pouvait tenir lieu, en vertu d'une concession expresse, de toute pénitence qu'un confesseur aurait imposée, en l'absolvant, à un pénitent. Urbain II accorda cette grâce à quiconque participerait à l'expédition, pourvu qu'il ne recherchât pas une vaine gloire ou un gain matériel. Il n'en fallut pas plus pour jeter sur la route de l'Orient d'innombrables hommes, bien convaincus de leur état de pécheurs. Les croisés sont des pénitents, conscients de leurs fautes et aspirant à s'en trouver pleinement absous. Chaque armée croisée est accompagnée d'un légat du pape qui organise la prédication nécessaire pour les entretenir dans leur intention et pour imposer au besoin des pénitences supplémentaires, en plus de la « fatigue du voyage ». La conscience du péché, la perspective du salut éternel font accepter les épreuves et la mort ; et ceux qui périrent avant d'avoir atteint le terme du voyage ont la certitude, comme le chevalier forézien Gaudemar Charpinel l'a assuré à l'archevêque de Lyon au cours d'une vision, que « leurs noms sont inscrits sur le Livre de vie ». Quant à ceux qui sont arrivés au Saint Sépulcre, ils se sentent revenus dans l'innocence première, au point que tel d'entre eux, selon Césaire de Heisterbach, a prié Dieu de le retirer du monde pour ne pas être exposé, en retrouvant sa patrie, à retomber dans ses fautes.

Est-on allé jusqu'à assimiler ceux qui tombaient en luttant contre les infidèles à des martyrs, comme le faisaient les musulmans ? Les historiens de la croisade, qui ne reculent pas devant l'hyperbole, ont pu employer le mot ; mais l'Église ne les a pas suivis. Elle a regardé comme tels ceux qui, faits prisonniers et invités à renier leur foi, ont préféré s'exposer à la mort, comme Renaud Porchet lors du siège d'Antioche ou Renaud de Châtillon après la bataille de Hattin. Les autres morts peuvent cependant espérer leur salut éternel, et on respecte leur souvenir.

Un combat acharné, où la violence est de règle

L'ennemi – le musulman – fait-il l'objet d'une haine systématiquement entretenue, et celle-ci est-elle une composante de l'esprit de croisade ? On a parfois affirmé que les clercs ou les trouvères avaient volontairement défiguré l'image de l'islam et de ses sectateurs, pour les rendre haïssables. Nous croyons plutôt que cette religion était ignorée et que les chrétiens, qui employaient volontiers le mot de « païens » pour désigner les musulmans, ont transposé leurs notions concernant les idolâtres pour les appliquer à leurs adversaires, au moins au temps de la première croisade ; par la suite en effet, leur connaissance s'est affinée. Et, si le Turc ou le Sarrasin est détesté par principe comme ennemi, ceci n'a pas empêché la naissance de sentiments d'estime ; Saladin n'est-il pas devenu un héros des romans de chevalerie ?

Il n'en faut pas moins tenir compte de ce qu'on peut appeler le comportement habituel des combattants. Face à l'ennemi, les instincts les plus brutaux peuvent se donner libre cours. Quand une ville est prise d'assaut, ceux qui l'habitent n'ont guère de pitié à attendre – et la chose est vraie des deux côtés. Au massacre qui accompagne la prise de Jérusalem, précédée il est vrai d'un siège particulièrement éprouvant, répondent ceux qui intervinrent lorsque les Mamelouks prirent Acre, Antioche ou Tripoli. Richard Cœur de Lion, Il-Ghâzi, Saladin lui-même, ont fait exécuter de sang-froid leurs prisonniers... Nous sommes ici face à la cruauté que les conditions de la lutte (et celle-ci est particulièrement acharnée) suscitent chez les guerriers.

Néanmoins les croisés n'ont pas eu en vue l'élimination par la force de l'islam en tant que tel. On constate qu'une fois maîtres de la Terre sainte, ils ont fait preuve de tolérance envers leurs sujets musulmans. La conversion forcée est exclue.

Un idéal chevaleresque

L'idéal du croisé, quand on quitte le plan religieux, est celui du chevalier : la vaillance. Urbain II proscrivait la recherche de la vaine gloire. Le guerrier qui part en Terre sainte n'en est pas moins soucieux de ne pas faire honnir son lignage, et il est tenté de manifester sa bravoure. Il faut une discipline très sévère pour empêcher un chevalier de sortir des rangs – donc d'affaiblir la cohésion du front de bataille – lorsqu'un Turc le provoque en combat singulier. Et les chansons des trouvères nous disent qu'on peut conquérir, en « faisant chevalerie » à la croisade, « paradis et honneur, et prix, et louange, et l'amour de s'amie... »

Il y a certes des déviations par rapport à l'image du pénitent que nous avons esquissée. Les croisés ont connu des défaillances au plan moral, des paniques, des désertions – ainsi au moment du siège d'Antioche. Des hommes, affamés ou avides, ont pillé les sujets de l'empereur byzantin ; d'autres se sont faits mercenaires des Turcs, et plus d'un a renié sa foi. On a dénoncé, du côté oriental, la cupidité des Latins ; mais il faut rappeler aussi qu'ils ont consenti des sacrifices financiers parfois héroïques, qui ont étonné les musulmans eux-mêmes, pour pouvoir partir.

Il est un trait de l'esprit des croisades qui procède de la mentalité féodale. Ces barons, ces chevaliers sont porteurs de l'idée que le Christ est leur seigneur et qu'ils sont tenus envers lui aux obligations inhérentes à la vassalité. Et le vassal doit tout faire pour garder l'honneur et le droit de celui à qui il a engagé sa foi. Or les « païens » ont occupé la Terre sainte, qui est à leurs yeux l'héritage propre du Christ. Aussi partent-ils « pour venger la honte Dieu, outre la mer », comme s'il s'agissait de punir ceux qui ont outragé leur seigneur et l'ont dépouillé de sa terre. Le croisé ne doit-il pas se conduire à l'instar du vassal ?

Nous pouvons compléter ce tableau en évoquant ce que deviennent les croisés parvenus au terme du voyage : certains veulent embrasser la vie religieuse, et nous voyons naître en Terre sainte un mouvement érémitique d'où sortira l'ordre des Carmes ; il en est qui se sont installés sur les murs de la Ville sainte pour avoir toujours sous leurs yeux l'objet de leur méditation. D'autres, fidèles à leur vocation de guerriers, se consacrent à la protection des pèlerins : ce sont les Templiers ; d'autres accueillent les malades : ce sont les Hospitaliers. Et d'autres suivront. Saint Bernard verra même dans les Templiers les représentants d'une « nouvelle chevalerie » dégagée des pesanteurs du siècle, vouée à combattre pour l'Église et pour la défense des pauvres. C'est là une « conversion » – l'adoption d'une règle de vie chrétienne – qui peut donc prendre une forme définitive. La plupart ne l'embrassent que pour un temps, celui du voyage et du séjour en Terre sainte. Mais, pour tous les croisés, l'engagement dans la croisade n'est-il pas déjà une « conversion » ?

Jean Richard

Janvier 2001

Copyright Clio 2019 - Tous droits réservés

Bibliographie



L'esprit de la croisade
Jean Richard
Le Cerf, Paris, 2000



Il concilio di Piacenza e la crociate
Plaisance, 1996



Deus qui mutat tempora.« Urbain II, la prédication de la croisade et la
définition de l'indulgence »
Festschrift Alfons Becker
éd. Hehl, Seibert et Staab, Sigmaringen, 1987